

## DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 23 avril 2026 17:30

**En exercice :** 9  
**Présents :** 8  
**Excusés :** 0  
**Absents :** 1

**Date de la convocation :**  
24/04/2026

**Président de séance :**  
Jean-Louis ROY

**Secrétaire de séance :**  
Marie-Christine PROUST

**N° interne de l'acte :**  
D14\_04\_2026

Jeudi 23 avril 2026, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Mairie de Sèvremont - La Flocellière.

**Membres présents :**

Albert CORNUAU, Jean-Louis ROY, Michel POUPLIN, Alain GABARD, Anne-Marie PAILLAT, Béatrice COULON, Marie-Christine PROUST, Louissette SARRAZIN

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

**Membres excusés**

**Membres Absents :**  
Michel PASQUIER

---

### D14\_04\_2026 - CCAS : AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT

Monsieur le Président indique que suite au vote du compte administratif 2025, il convient d'affecter définitivement le résultat de la section de fonctionnement.

Il propose d'affecter le résultat de – 1 769,51 € à l'article D 002.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents, la proposition de Monsieur le Président.

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 8 voix Albert CORNUAU, Jean-Louis ROY, Michel POUPLIN, Alain GABARD, Anne-Marie PAILLAT, Béatrice COULON, Marie-Christine PROUST, Louissette SARRAZIN

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

---

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :



Le Secrétaire de séance,  
Marie-Christine PROUST

Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié conforme  
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Président Jean-Louis ROY



Certifié exécutoire :  
Transmis au contrôle de légalité le :  
Publié le :